



DECRET D/2023/ 0098 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN COMMANDEUR DANS
L'ORDRE NATIONALE DU MERITE A TITRE POSTHUME**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance n° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 3 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 Septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les forces de défense et de sécurité ;

Vu l'Ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur ;

Vu Le Décret D/2021/002/PRG/CNRD/SGG/ du 27 Septembre 2021, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite ;

Vu le Décret D/2022/0366/PRG/CNRD/SGG du 27 Juillet 2022, portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE :

Article 1^{er} : Le Grade de **COMMANDEUR** de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée est décerné à **Feue Hadja Djènè KABA CONDE, Ex Première Dame** de la République de Guinée, en reconnaissance des éminents services rendus à la Nation.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 14 AVR 2023

Colonel Mamadi DOUMBOUYA

